



COUR D'APPEL DU QUÉBEC



POSTE DE RECHERCHISTE AUPRÈS DE LA MAGISTRATURE

Des postes occasionnels sont offerts au Service de recherche de la Cour d'appel, à Montréal et à Québec à compter de 2013 :

Montréal	Québec
3 poste pour janvier 2013	3 poste pour janvier 2013
7 postes pour juin 2013	2 postes pour juin 2013

FONCTIONS : Sous la responsabilité générale de la juge en chef ou de son représentant, l'avocat ou l'avocate-recherchiste, qui travaille en étroite collaboration avec un ou une juge seconde celui-ci ou celle-ci dans l'exécution de ses fonctions. De manière générale, il doit, avant l'audition de chaque pourvoi, se livrer à l'examen complet du dossier, résumer les faits essentiels après avoir pris connaissance de la preuve, étudier le jugement dont appel et les prétentions des parties, compléter la recherche documentaire pertinente et analyser le tout en profondeur dans le but de formuler une opinion juridique et d'apporter généralement son soutien au juge. Le ou la recherchiste-avocat(e) assiste ensuite à l'audition du dossier afin d'observer les débats, de réfléchir à l'issue de l'appel et de fournir au besoin son assistance. Lorsqu'un dossier est mis en délibéré, l'avocat ou l'avocate-recherchiste, peut être appelé à effectuer des recherches supplémentaires. La collaboration de l'avocate ou de l'avocat-recherchiste peut être requise à d'autres fins (conférences, médiation, etc.). Les six (6) premiers mois d'emploi sont reconnus par le Barreau du Québec à titre de stage de formation professionnelle

CONDITIONS D'ADMISSION : La personne qui souhaite poser sa candidature doit posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. Elle doit également détenir un baccalauréat en droit ou être en voie de l'obtenir. Elle doit, en temps utile, s'inscrire à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec afin d'être admissible au stage à compter de la date d'embauche. La maîtrise du français et de l'anglais est requise.

DURÉE DE L'EMBAUCHE : Le contrat est d'une durée de deux (2) ans. Toutefois, il est entendu que, tenant compte des besoins de l'organisation ou de la qualité du travail, le responsable autorisé du ministère peut, en tout temps, mettre fin à la nomination.

TRAITEMENT ANNUEL ET AVANTAGES SOCIAUX

2 ans	Emploi occasionnel	Durée	Traitement présenté sur <u>une base annuelle</u>
	Stagiaire	0 à 6 mois	29 972,30 \$ *
	Recherchiste	7 à 24 mois	39 115,32 à 41 822,55 \$ *

*Ce taux de traitement inclut la majoration de 6,5 % décrite à l'article 3 e) de la *Directive concernant les emplois occasionnels de la fonction publique* (C.T. 195279 du 13 septembre 2000 et ses amendements). Les salaires inscrits sont ceux en vigueur au 1^{er} avril 2009.

+ Accumulation de vacances : **20 jours (maximum) par année de service complétée.**

ENTENTES AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL : Des ententes avec l'Université Laval et l'Université de Montréal permettent aux avocats et avocates-recherchistes d'obtenir, aux fins de certains programmes d'études de deuxième cycle en droit, des crédits d'équivalence pour le stage et les travaux réalisés dans le cadre de leurs fonctions. Pour de plus amples informations prière de communiquer avec un représentant du Service de recherche de la Cour d'appel (voir coordonnées ci-dessous).

Date limite d'inscription : Le 8 février 2012

et **Modalités d'inscription** (fournir les documents suivants) :

1. Lettre de présentation motivant votre intérêt pour la fonction et la recherche (prière de spécifier dans votre lettre le poste pour lequel vous posez votre candidature; vous pouvez poser votre candidature à plus d'un poste).
2. Curriculum vitae à jour.
3. Deux lettres de recommandation (dont l'une, idéalement, d'un professeur de droit). Les répondants doivent, dans la mesure du possible, envoyer leur lettre directement à la Cour d'appel (voir coordonnées ci-dessous). Les lettres doivent être adressées à l'honorable Marie-France Bich j.c.a. pour les postes de Montréal et à l'honorable Julie Dutil j.c.a. pour les postes de Québec.
4. Relevés de notes officiels (ou une photocopie d'un relevé officiel) ou une copie de l'évaluation comparative des études effectuées hors Québec :
 - (a) CÉGEP (pour les candidats et candidates qui n'ont qu'un baccalauréat en droit comme études universitaires);
 - (b) Universités (relevés de notes de toutes les études universitaires);
 - (c) École du Barreau, le cas échéant.
5. Copie d'un travail de rédaction réalisé dans le cadre des études en droit.
6. Copie de la preuve de résidence permanente, s'il y a lieu.

Date des entrevues : Février – mars 2012

Entrée en fonction : Voir tableau ci-haut

Un dossier incomplet à chacune des étapes peut entraîner le rejet de la candidature. Avant la date d'entrée en fonction, la personne candidate retenue pour un poste s'engage à fournir une copie du document « Relevé de notes du Barreau » démontrant que tous les objectifs ont été réussis, une copie du diplôme en droit et un relevé officiel et complet des notes universitaires. Nous remercions tous ceux et celles qui ont soumis leur candidature. Seules les personnes dont la candidature sera retenue aux fins d'entrevue seront contactées.

Le dossier de candidature doit être soumis (par la poste ou en personne au comptoir du greffe des appels) à l'une ou l'autre des adresses ci-dessous ou aux deux endroits, le cas échéant :

Montréal

Me Pascal Pommier – Stage 2013 CAQ
À l'attention de l'honorable Marie-France Bich j.c.a.
Cour d'appel du Québec
Édifice Ernest-Cormier
100, rue Notre-Dame Est, bureau 3.58
Montréal (Québec) H2Y 4B6

Téléphone : 514 393-2040 – poste 51370
Courriel : pascal.pommier@justice.gouv.qc.ca

Québec

Madame Diane Simard – Stage 2013 CAQ
À l'attention de l'honorable Julie Dutil j.c.a.
Cour d'appel du Québec
300, boul. Jean-Lesage, bureau R-459
Québec (Québec) G1K 8K6

Téléphone : 418 649-3432
Courriel : diane.simard@judex.qc.ca